

*Les subsides**[Traduction]*

Nous sommes heureux de constater que les premiers ministres ont examiné tous les éléments qui devaient l'être. Selon nous, cet accord est fort positif, car il précise le rôle du gouvernement fédéral dans notre société, il favorise une plus grande participation des provinces et surtout, il permet d'obtenir l'adhésion du Québec à la Constitution.

J'ai précisé que nous acceptons cet accord, mais que nous aurions plus de choses à dire au sujet de son examen par le Parlement et, surtout, du droit qu'ont les Canadiens de savoir davantage en détail ce que cet accord prévoit et de formuler des propositions constructives au sujet de certaines dispositions.

En outre, nous avons ajouté que nous proposerions des modifications conformes à l'objectif de l'Accord et que nous espérons que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, seraient en mesure de s'entendre pour les accepter.

Je voudrais apporter une précision importante au nom de mes collègues, au sujet de la procédure. Nous souhaitons que le gouvernement annonce sous peu ce qu'il entend faire, en ce qui a trait à l'établissement d'un comité chargé d'examiner l'Accord et de donner l'occasion aux Canadiens et aux députés de faire connaître leur point de vue. Il incombe au gouvernement de prendre rapidement des mesures en ce sens.

Aujourd'hui je voudrais parler de deux groupes de Canadiens qui ne sont pas du tout satisfaits de cet accord, les habitants du Nord et les autochtones. Les autochtones considèrent qu'ils courent un double danger; en effet, d'une part, ils craignent perdre certains droits qui leur sont propres et d'autre part, étant donné qu'ils forment la majorité des Canadiens qui vivent au nord du 60^e parallèle, ils jugent qu'ils sont également victimes de la discrimination qui s'exerce à l'endroit des habitants du Nord.

Je tiens à souligner aux députés que la motion d'aujourd'hui est tout à fait conforme à l'esprit et à l'objectif de l'Accord.

[Français]

Comme pays, nous voulions un processus de renouveau afin que les partenaires fondateurs de la Confédération se sentent à la fois légalement et moralement confortables dans notre Fédération. Il serait regrettable que, au cours du processus, deux groupes importants de Canadiens se sentent mis à part.

Soixante-quinze mille personnes vivent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, une région qui représente un tiers du territoire canadien. Alors qu'on parle de l'importance de la souveraineté dans l'Arctique, l'accord tel qu'il se lit donne aux Canadiens du Nord un statut quelque peu inférieur à celui des résidents des autres provinces. Je suis sûr que nous voulons travailler à améliorer la situation afin que les gens du Nord ne se sentent pas comme des citoyens de seconde classe. Pourtant, la semaine dernière, le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) a dit: Le processus ne fait qu'accroître notre capacité d'atteindre cet objectif, objectif visant une meilleure réalisation des aspirations des gens du Nord. Les Canadiens du Nord veulent une voix forte dans les décisions qui touchent leur avenir dans la Confédération. Ils veulent une voix forte dans les domaines qui les affectent.

Les leaders des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest croient que la possibilité pour leur territoire de devenir province est une option à considérer pour l'avenir. Ils ont exprimé de sérieux doutes sur la possibilité de réussite étant donné qu'il faudrait présentement l'approbation de toutes les provinces pour que les deux territoires puissent devenir province.

● (1140)

[Traduction]

L'objectif des deux dernières rencontres des premiers ministres était, sans aucun doute, d'obtenir l'adhésion des Québécois à la Constitution, par le biais de leur gouvernement et de façon positive, mais je suis persuadé que personne ne souhaitait, pour ce faire, nuire aux droits d'autres Canadiens. Il serait vraiment regrettable que cet accord, qui est tellement avantageux pour tant de nos concitoyens, finisse par être préjudiciable à d'autres Canadiens. Les modifications que je propose aujourd'hui tendent à éviter cette possibilité. Elles visent à respecter l'objectif et l'esprit de l'Accord, et j'espère que le gouvernement voudra bien les accepter.

La population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest a deux grandes doléances. Premièrement, elle s'objecte à la formule de modification qui exige l'unanimité des provinces pour qu'un territoire obtienne le statut de province. Cette exigence ne correspond pas à l'histoire de l'évolution du Canada. Lorsque votre province, monsieur le Président, aussi bien que celles du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve se sont jointes à la Confédération, le gouvernement fédéral a été seul à prendre la décision. Les autres provinces n'ont certainement pas eu un rôle à jouer. Ce principe a valu jusqu'en 1982. On l'a alors modifié de manière qu'il soit nécessaire qu'au moins sept provinces représentant 50 p. 100 de la population soient d'accord pour qu'un territoire devienne une province. Cet accord est encore plus régressif. S'il est adopté et devient partie intégrante de notre constitution, il faudra l'accord des dix provinces et du gouvernement fédéral. Cela est tout à fait inacceptable pour le NPD.

La population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest souhaite tout simplement un retour à la situation de 1982. Elle ne demande pas un retour à la situation d'avant 1982, elle veut simplement que soit rétablie la formule selon laquelle il suffisait de l'accord de sept provinces et 50 p. 100 de la population ainsi que du gouvernement fédéral.

J'espère que le gouvernement a une réponse satisfaisante à la question que je vais poser. Pourquoi avons-nous modifié la formule pour exiger l'unanimité? Cela est contraire à notre histoire, contraire à la logique, contraire à l'équité. La population de ces deux territoires veut avoir le droit de décider elle-même si elle souhaite obtenir le statut de province et elle ne veut pas qu'une seule province soit en mesure de s'y opposer. Voilà l'enjeu. Le moment est maintenant venu pour tous les partis de dire clairement ce que ce qui, par le passé, a été juste pour les autres provinces doit l'être aujourd'hui pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Nous devrions tous nous déclarer solidaires de la première partie de cette motion.